



GOLF DE LAVAUX
un esprit, une passion

Caddy-room – Règlement d'utilisation

1. L'accès au caddy-room est réservé aux membres qui louent un emplacement pour leur chariot ou pour leur sac. L'accès se fait au moyen de la carte Mi-Fare de 5h00 à 23h00. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'y accéder en-dehors de ces horaires.
2. Tous les emplacements de chariots sont doubles et possèdent deux numéros de place. La disposition des chariots à l'intérieur du compartiment n'est pas définie par votre numéro de place.
3. Matériel autorisé :
 - Places pour chariots : Il est autorisé d'y entreposer un ensemble composé d'un chariot manuel ou électrique et du sac associé.
 - Etagères à sacs : Une place pour un sac autorise le locataire à y entreposer un sac contenant du matériel de golf.

Ce lieu étant un espace commun, il n'est pas autorisé d'entreposer du matériel complémentaire. Tout ce qui ne sera pas rangé les sacs ou sur les chariots sera enlevé par le personnel et conservé pour une durée d'un mois. Chaque utilisateur n'est autorisé à charger qu'une seule batterie (celle de son chariot).

4. Sécurité :

Les batteries sont des éléments sensibles aux altérations et présentent un risque d'incendie non-négligeable. Il convient donc de veiller à ne stocker et ne charger que des batteries en bon état et de le faire avec le chargeur d'origine. Nous vous prions de suivre les recommandations du CIPI sur l'utilisation des batteries Lithium, que vous retrouvez sur notre site internet dans les documents utiles : « Conseils généraux du CIPI pour l'utilisation de batteries lithium-ion.pdf » ou affiché aux entrées du local caddy-room.
5. Nettoyage :

Le caddy-room doit être vidé durant l'hiver et restera fermé durant cette période, soit du 1^{er} décembre jusqu'à la reprise officielle de la saison, afin de permettre à nos équipes de procéder aux nettoyages.
6. Assurances :

Dans le caddy-room, votre matériel est assuré contre les risques d'incendies et d'inondations par l'ECA. Le vol et la détérioration ne sont cependant pas assurés. Ne laissez donc pas d'objets de valeur dans vos sacs. Le Golf de Lavaux décline toute responsabilité.

La direction

Golf de Lavaux, 1 janvier 2023